



**PV du C.S.I. du 19/09/2018**  
**Session ordinaire**

L'an deux mille dix-huit et le dix-neuf du mois de septembre à 09h30, s'est tenue une session ordinaire du conseil scientifique de l'institut d'architecture et des sciences de la terre pour débattre des points de l'ordre du jour suivants :

**Ordre du jour :**

1. Réinscription en doctorat
2. Rapports d'expertise polycopié Dr. Benmarce
3. Symposium WREIANA 2019
4. Promotion au grade de M.A.A
5. Dossier de thèse de M. Chorfi
6. Jury de thèse M. Chaabi
7. Stages de perfectionnement 2018
8. Divers : polycopié Dr Zahri et rappel stages de perfectionnement

**Étaient présents :**

Dr. Kharchi O. Président	Pr. Demdoum A. Rep. Ens – RM - Sc.Terre
Pr. Chabou M.C. Directeur de l'IAST	M. Diafat A. Rep. Ens. – MA- Archi.
Dr. Khaber L. S/D Pédagogie	Dr. Kebiche A. Rep. Ens. – RM - Sc.Terre
M. Rahmane A. Chef de Dept. Architecture	Dr. Madani S. Dir. Labo.
Dr. Zighmi K. Chef de Dept. Sc. de la Terre	Melle Sebai B. Resp. Bibliothèque
M. Bellouche M.A. Rep. Ens. – MA- Sc. Terre	Pr. Zeghlache H. Dir. Labo.
Dr. Chougui A. Dir. Labo.	

Après lecture des points de l'ordre du jour par le Président du Conseil et proposition des points en divers, les travaux de la séance ont commencé à 09h50.

- 1- Pour le premier point, vu qu'une bonne partie des dossiers de réinscription en thèse n'a pas été déposée, le C.S.I. accorde aux concernés un délai supplémentaire jusqu'au 18 octobre 2018, date limite.
- 2- Après lecture des rapports de levée de réserves, établis par le Professeur Chabou et le Professeur Demdoum et qui ont constaté la prise en compte des réserves par le Dr BENMARCE Kadour, le C.S.I. donne un avis favorable à l'utilisation du polycopié du cours intitulé « Forage d'eau, procédés et mesures », destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année Licence géologie, option hydrogéologie, pour le dossier d'habilitation de l'intéressé.

- 3- Le C.S.I. donne un avis favorable à ce que l'Institut d'architecture et des sciences de la terre soit partenaire dans l'organisation du « *Second International Symposium WREIANA 2019 : Water Ressources and Environmental Impact Assessment in North Africa* » qui aura lieu à Sousse (Tunisie) du 25 au 27 mars 2019.
- 4- Après constatation de la conformité du dossier de M. YACOUB Ali, le C.S.I. donne un avis favorable à sa promotion au grade de Maître-assistant classe A.
- 5- Après vote des membres sur la recevabilité de la publication présentée par M. CHORFI Khaled pour son dossier de soutenance de doctorat sciences (6 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions), le C.S.I. a accepté le chapitre de livre paru en 2007 dans les cahiers du GREMAMO, numéro 19, ISBN : 978-2-296-04212-4.

**La composition du jury :**

Pr. ZEGHLACHE Hamza	Président	Université de Sétif 1
Pr. TACHERIFT Abdelmalek	Rapporteur	Université de M'Sila
Pr. ALAKMA Djamel	Examineur	Université de Guelma
Pr. RDJEM Ali	Examineur	Université de M'Sila
Dr. MADANI Saïd	Examineur	Université de Sétif 1

- 6- Le C.S.I. a validé la composition suivante du jury de soutenance de doctorat sciences de M. CHAABI Mouloud :

Pr. ROUAG-SAFFIDINE Djamilia.	Présidente	Université de Constantine 3
Dr. CHOUGUI Ali	Rapporteur	Université de Sétif 1
Pr. MAZOUZ Saïd	Examineur	Université O. E. Bouaghi
Pr. BELLAL Tahar	Examineur	Université de Sétif 1
Pr. DIB Belkacem	Examineur	Université de Batna 2

- 7- Étant donné les difficultés enregistrées au niveau des RDV pour les visas, le C.S.I. accorde aux bénéficiaires de stages un délai supplémentaire jusqu'au 24 septembre 2018, pour déposer auprès du secrétariat de la sous-direction de la post-graduation et de la recherche scientifique de l'Institut : soit le visa, soit le justificatif de dépôt de dossier de visa au niveau de l'organisme habilité à délivrer le visa, soit le justificatif de prise de RDV. Au-delà de la date indiquée, la liste d'attente sera activée.

**8- Divers :**

- a) Pour l'expertise du polycopié du cours présenté par le Dr. ZAHRI Farid, intitulé « *Technologies de renforcement des sols et des massifs rocheux* », destiné aux étudiants de Master 2 Géologie de l'ingénieur et géotechnique, le C.S.I. a proposé le Pr. BOUAFIA Ali université Saad Dahlab Blida 1 et le Pr. BOUMEZBEUR Abderrahmane université Larbi Tébessi Tébessa.
- b) Le C.S.I. tient à rappeler aux doctorants que les stages de perfectionnement doivent être effectués dans des institutions universitaires ou de recherche disposant de hautes capacités scientifiques et technologiques dans le domaine de compétence du doctorant et que le changement de destination n'est toléré qu'à titre exceptionnel. Il leur appartient de prendre les dispositions nécessaires pour éviter d'éventuels problèmes liés à l'obtention du visa.

Après épuisement des points de l'ordre du jour, la séance a été levée à 12h05min.

Le Président du Conseil